

## CCN 51 : une CFDT forte et responsable !

3 000 salariés se sont rassemblés devant la Maison de la Mutualité à Paris, lors de l'assemblée générale de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif (FEHAP) ce jeudi 22 mars !

Plus de 2 000 militants CFDT santé sociaux de province et de l'Île de France ont pesé sur la réussite de cette journée.

**Un seul slogan : non à la dénonciation !  
Une revendication claire : le retrait par la FEHAP de sa dénonciation de la CCN 51.**

Vers midi, une délégation des organisations syndicales a été reçue. La CFDT santé sociaux a réitéré toutes ses demandes et argumenté pour le retrait de la dénonciation, mettant en exergue toutes les conséquences pour les salariés et les établissements si elle était maintenue.

La CGT, SUD et la CFE-CGC ont rejoint sur tous les points, les positions de la CFDT pendant cette audience.

La réponse de la FEHAP n'a été que mépris pour les manifestants présents : elle poursuit sa dénonciation ! Le refus du dialogue social est clair !

Dès octobre 2011, cette attitude avait motivé la décision de la CFDT santé sociaux de se retirer de la table de négociation.

La CFDT santé sociaux a prévenu la FEHAP :

- **La mobilisation réussie du 22 mars n'est que le début des hostilités ;**
- **Les actions vont se poursuivre et s'amplifier ;**
- **La FEHAP doit changer sa position et maintenir les garanties collectives en faveur des 250 000 salariés.**



23 mars 2012  
n° 18

www.cfdt-sante-sociaux.fr



Associatif

## CCN 51 : une CFDT forte et responsable !

3 000 salariés se sont rassemblés devant la Maison de la Mutualité à Paris, lors de l'assemblée générale de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif (FEHAP) ce jeudi 22 mars !

Plus de 2 000 militants CFDT santé sociaux de province et de l'Île de France ont pesé sur la réussite de cette journée.

**Un seul slogan : non à la dénonciation !  
Une revendication claire : le retrait par la FEHAP de sa dénonciation de la CCN 51.**

Vers midi, une délégation des organisations syndicales a été reçue. La CFDT santé sociaux a réitéré toutes ses demandes et argumenté pour le retrait de la dénonciation, mettant en exergue toutes les conséquences pour les salariés et les établissements si elle était maintenue.

La CGT, SUD et la CFE-CGC ont rejoint sur tous les points, les positions de la CFDT pendant cette audience.

La réponse de la FEHAP n'a été que mépris pour les manifestants présents : elle poursuit sa dénonciation ! Le refus du dialogue social est clair !

Dès octobre 2011, cette attitude avait motivé la décision de la CFDT santé sociaux de se retirer de la table de négociation.

La CFDT santé sociaux a prévenu la FEHAP :

- **La mobilisation réussie du 22 mars n'est que le début des hostilités ;**
- **Les actions vont se poursuivre et s'amplifier ;**
- **La FEHAP doit changer sa position et maintenir les garanties collectives en faveur des 250 000 salariés.**



23 mars 2012  
n° 18

www.cfdt-sante-sociaux.fr



Associatif